

Assemblée plénière de la CLIGEET – 29/11/2023

09h00-12h30, salle MOUTET Hôtel du département à Valence

56 participants dont 36 membres ont assisté à la séance plénière.

Pièces jointes :

- Supports présentés en séance
- Liste des participants présents (membres et partenaires)

La séance a été introduite par la Présidente, Marie-Pierre MOUTON, à 09h00, le quorum étant atteint (au moins 25 % des membres présents).

1/ Actualités statutaires de la CLIGEET

1.1 Présentation d'une synthèse de l'état d'avancement du prévisionnel d'activité pour l'année 2023 *Cf support en PJ*

- **Focus sur la rencontre entre le collège de l'ASN et le Bureau de la CLIGEET le 3 juillet à Valence.**

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : cette rencontre était importante pour la CLIGEET et demande à Sonia AMALLOU de rendre compte de ce temps d'échanges au profit de l'assemblée réunie.

Sonia AMALLOU (Bollène) : la rencontre était très appréciable, que ce soit dans la dynamique des échanges ou les réponses apportées à l'ensemble des questions posées, qui ont permis d'aborder plusieurs sujets, locaux mais également nationaux. Les échanges ont porté sur les modalités de mise en œuvre de la CLIGEET, les activités du cycle du combustible sur Tricastin, les moyens à mettre en œuvre pour la prévention des risques industriels. Les participants, membres du Bureau de la CLI, ont fait le constat unanime de poursuivre l'entretien d'une relation partenariale régulière et de proximité avec l'ASN, partenaire clé pour la CLIGEET.

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : la présence de la division de Lyon qui participe à toutes les réunions de la CLIGEET est très appréciable et chaque fois que ses représentants sont sollicités, ils apportent un appui précieux à la CLI pour l'accompagner dans des travaux qui portent sur des sujets techniques et à enjeu. La qualité de ce partenariat local ne peut qu'être saluée.

- **Focus sur la 35e Conférence Nationale des CLIs qui s'est déroulée le 28 novembre**

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : quelques membres de la CLI ont participé, Jacques BONNETAUD, Bruno CATOEN et Michel SACHER pour le CYPRES à qui la parole est donnée pour en faire une restitution.

Michel SACHER (CYPRES) : sujets abordés, point sur les 4 e RP, le changement climatique et les nouveaux petits réacteurs nucléaires, la culture du risque (retour d'expérience à l'international, de l'OMS, exemples d'information et de culture du risque). Discussion sur les outils et relations sur la culture du risque qui a beaucoup évolué avec les réseaux sociaux. La relation au nucléaire de la population évolue favorablement (changement climatique) mais il faut continuer à informer et expliquer.

➤ **Focus sur le dialogue technique portant sur la surveillance environnementale le 20 octobre**

Margot DION (CD26) : 4 associations CRIIRAD GREENPEACE FRAPNA et Amis de la Terre avaient interpellé la Présidente quant à la possibilité de diligenter une étude environnementale. Des échanges ont eu lieu depuis l'année 2022, un accord de principe a été donné par la Présidente pour examiner la demande d'étude, sous réserve de la valeur ajoutée de celle-ci (nombreuses données publiques disponibles) par rapport à l'existant. Les associations avaient été conviées et avaient envoyé un support en amont de la réunion. La réunion a permis de constater qu'il y avait effectivement un questionnement sur la surveillance environnementale, sachant que ce dernier est à géométrie variable (en fonction des profils). Un constat collectif a été partagé à l'issue de la réunion, quant au caractère hétérogène des besoins. Il existe effectivement un volume conséquent de données publiques et il est nécessaire de trouver des temps hors séances plénières pour les présenter et les rendre accessibles à tous. Une restitution a été faite en réunion de Bureau (dont les membres ont eu une perception alignée avec les constats des participants qui étaient présents à la réunion du 20 octobre). Le bureau de la CLIGEET a pris l'engagement de faire un retour sur les suites à donner en séance plénière ce jour. Au-delà de la question « pour » ou « contre » l'étude, il faut retenir l'existence d'un besoin collectif de mieux comprendre ce qui se fait en matière de surveillance environnementale.

Pierre MOULIN (Frapna) : était présent à la réunion et valide l'existence de nombreuses données qui sont difficilement accessibles à des non spécialistes. Il y a un vrai besoin de synthèse, de formalisation pour faciliter la transparence sur le sujet « surveillance environnementale ». La FRAPNA demande que des actions soient engagées (temps dédiés et en plénière également pour que cela bénéficie à tout le monde, y compris aux élus locaux et pour que l'information soit diffusée par la presse, le plus largement possible).

Alain VOLLE (Greenpeace) : parmi les propositions faites pendant la réunion du 20 octobre, a retenu que les exploitants s'engageaient à produire des documents plus claires, l'IRSN a proposé de présenter l'étude de site faite sur St Alban, la possibilité d'organiser de temps spécifiques en dehors des séances plénières et la proposition de l'ASN d'accueillir une délégation de la CLIGEET lors d'une inspection consacrée à la surveillance environnementale. Les associations ont demandé un focus sur l'eau, sujet majeur et d'actualité dans un contexte de raréfaction de la ressource, dont la qualité doit être garantie). La CLIGEET doit améliorer l'information des riverains sur la qualité des eaux souterraines et diligenter une étude confiée à un laboratoire indépendant, compréhensible du grand public.

Roland DESBORDES (CRIRAD) : le site du Tricastin est particulier car il héberge un CNPE et une plateforme de la chimie de l'uranium. Il manque une connaissance globale des impacts des INB sur l'environnement. La CLIGEET doit améliorer cette connaissance ; les plénières ne sont pas des espaces adaptées car les sujets qu'elle doit suivre sont nombreux en raison de la taille de la plateforme. Il serait opportun que des études environnementales sur Tricastin soient présentées pour avoir un niveau de compréhension de ce qui se passe (le sujet est complexe). Il y a des « trous dans la raquette » dans la surveillance de l'environnement pour Tricastin et il faudrait que la CLIGEET soit en mesure de faire des propositions pour améliorer la surveillance environnementale de l'impact des INB du Tricastin.

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : le niveau d'information n'est pas le même pour les élus, les citoyens, les associations, les spécialistes du domaine... Il est important de savoir où chercher l'information en lien avec ce sujet. L'objectif est de répondre au besoin partagé des 4 collègues qui siègent à l'assemblée plénière. La CLI a un souci permanent d'instruire une demande portée à sa connaissance et ce, dans le cadre d'échanges structurants et structurés, avec une méthodologie de concertation et d'échanges qui a fait ses preuves jusqu'à présent. Mettre en place une étude à date serait prématuré par rapport aux

besoins exprimés. Par contre, souhaite soumettre à la validation des membres de la CLI une proposition pour garantir une information partagée et comprise de tous : trois actions sont proposées pour 2024 (temps d'information qui permettra de présenter le cadre réglementaire, les rôles et responsabilités des différents acteurs en matière de surveillance environnementale, animés par l'ASN et l'IRSN, une visite de site après chez EDF et une visite chez Orano, chacune précédées d'un temps en salle pour présenter le dernier rapport environnemental et un focus à faire sur les rejets chimiques et radiologiques et leurs impacts sur le milieu aquatique). Un bilan de mise en œuvre sera fait lors des plénières en 2024. Ces actions sont assujetties à des conditions, car organiser des réunions sans un public diversifié ne serait pas constructif pour garantir la représentativité de l'ensemble des collègues qui siègent à la CLIGEET : elles seront organisées si 6 élus, 4 associations, 3 organisations syndicales et deux représentants du collège PQRME a minima y participent et si la CLI peut continuer à bénéficier du soutien de ses partenaires habituels pour appréhender au mieux un sujet technique et complexe. Les propositions ont été travaillé en amont qui sont faites aujourd'hui ont été travaillées en amont de la séance et ont fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Alain VOLLE (Greenpeace) : il avait été noté lors d'une réunion organisée par la CLIGEET, le rôle des élus en matière d'information des administrés qui est parfois incomplet ; propose que la lettre d'information soit utilisée pour informer les élus de la démarche de la CLIGEET et leur rédiger une lettre qui leur soit dédiée pour les sensibiliser sur la surveillance environnementale et l'utilité de diffuser l'information auprès des riverains du site du Tricastin.

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : en qualité de Présidente du Conseil départemental de la Drôme, ne peut pas obliger les maires à diffuser les informations que la CLIGEET diffuse régulièrement, notamment via les lettres d'information. La CLIGEET a déjà une activité bien chargée en 2024 et le secrétariat est mobilisé tout au long de l'année par une activité dense. Les réunions présentées précédemment se tiendront en 2024, avec la composition cible exposée précédemment. Rajouter des lettres et des comptes-rendus additionnels à ceux qui existent déjà semble prématuré, sans certitude que ces derniers seront lus. L'objectif premier est de faire en sorte que l'information soit d'abord comprise.

Alain VOLLE (Greenpeace) : les lettres n'arrivent pas aux administrés.

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : les lettres sont sur le site du CD26 et envoyés par mail à l'ensemble des élus. Elles sont destinées à tous, y compris aux habitants hors périmètre PPI.

Michel VIDAL (CCAOP) : le travail élus est complexe pour informer la population ; il n'y pas que le risque nucléaire qui est concerné. Il faut donner de l'information simple et pratique aux habitants (PCS par exemple). Les élus ne disposent pas des compétences pour être un technicien de la surveillance environnementale. Concernant le problème de l'eau, nous devons apprendre à vivre avec une ressource contrainte mais cela ne concerne pas que le nucléaire. Tout faire reposer sur l' élu serait contre-productif ; les communes peuvent faire des informations mais sur l'ensemble des risques auxquels les populations sont exposées.

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : soumet au vote la proposition d'actions organisées par la CLIGEET portant sur la surveillance environnementale, qui est adoptée à l'unanimité.

1.2 Prévisionnel d'activité et budgétaire pour 2024 – Marie-Pierre MOUTON et Margot DION

Cf support en PJ

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : soumission au vote, adopté à la majorité des votes exprimés (la CRIIRAD s'abstient sur le prévisionnel budgétaire, en raison de la cotisation versée à l'ANCCLI qui ne sert à rien). Remercie l'ASN qui finance chaque année 50% du budget de la CLIGEET ainsi que la Présidente du CD84, Dominique SANTONI.

2 – Actualités EDF Tricastin

Cédric HAUSSEGUY (EDF Tricastin) : actualité partagée selon le format habituel, focus sur la visite partielle de la visite décennale de la tranche 1 du Tricastin

Xavier MICHELIS EDF Tricastin : présente le bilan sûreté mis à jour depuis la dernière séance plénière de la CLIUGEET, avec deux événements déclarés en juillet et septembre (classés au niveau 1 de l'échelle INES).

Cf support en PJ

Cédric HAUSSEGUY (EDF Tricastin) : présente l'actualité technique (chiffres clés de production d'électricité), le programme industriel de l'année (trois arrêts de tranches programmés avec le contrôle des soudures pour les tranches 1 et 2 qui n'ont mis en évidence aucune trace de corrosion sous contrainte). En janvier 2024, dernière visite décennale pour la tranche 4 (clôturera les 4 VD du CNPE du Tricastin).

Cf support en PJ

Marceline AUBRY (EDF Tricastin) : point sur le bilan des travaux réalisés en 2023 pour Tricastin 1 (phase B des travaux) : protection contre la tornade dite « noyau dur » (événement climatique extrême) pour protéger le réservoir PTR qui protège la piscine, pare-buffle contre l'ouverture d'une porte suite à une explosion interne, renforcement de chemins de câbles, capteurs dont le niveau de tenue au séisme a été réhaussé, des enrubbages de câbles en cas d'incendie pour augmenter la résistance au feu, une séparation physique entre les pompes PTR (écran de protection mis en place), nouvelles technologies de capteurs pour le séisme etc

Cf support en PJ

Marceline AUBRY (EDF Tricastin) : concernant la consultation en cours sur le site de l'ASN ; en février 2021 l'ASN a prescrit 71 prescriptions pour le palier générique du 4^e réexamens. Ces dernières avaient des échéances de dates et dans l'été, discussions entre EDF et l'ASN sur ces prescriptions pour trois raisons : les arrêts CSC et le solde du COVID (l'exploitant subit encore le covid dans le calendrier des arrêts), aléas techniques sur certains sites sur puits SEG (Tricastin n'est pas concerné) et des retards possibles et en découpant le calendrier en 71 prescriptions, cela induit beaucoup de mise à jour de dossiers avec une charge complexe pour l'exploitant et l'ASN qui doit les valider. EDF a envoyé un courrier à l'ASN pour lui demander de revoir certaines prescriptions (22 sur 73). Concernant Tricastin, un impact principal, au lieu de faire le complément phase B en 2025 pour la tranche 1, on le ferait sur la tranche 3 en 2026. En 2026, arrêt pour simple rechargement pour Tricastin, incompatible avec ce type d'arrêt.

Cédric HAUSSEGUY (EDF Tricastin) : présente la campagne d'arrêts de maintenance en 2024 et les résultats radioprotection, sécurité. Souligne l'absence d'événement en lien avec la contamination d'un

intervenant. Souligne l'absence d'accident grave en matière de sécurité (chute de hauteur) et quelques accidents sans gravité imputables au niveau d'activité sur le site en raison du grand carénage.

Xavier MICHELIS (EDF Tricastin) : commente les résultats en matière d'environnement (trois événements INES classés au niveau 0)

Cf support en PJ

Richard ESCOFFIER (ASN Lyon) : le niveau de sûreté ne se résume pas au nombre d'événements ; un bilan plus détaillé sera présenté lors de la plénière du mois de juin 2024. Le support sur les travaux de la phase B était intéressant car il permettait de visualiser l'ensemble des travaux réalisés.

Temps d'échanges :

Roland DESBORDES (CRIIRAD) : constate que les engagements pris en 2021 ne sont pas tenus, il y a des retards. Quelle en est la raison ? Souhaite revenir sur la façon dont la CLI a rendu un avis sur Tricastin 1 et avait demandé que des experts indépendants soient entendus, dont Thierry de la Rochelambert pour la tenue des aciers aux flux neutroniques. Cela n'a pas été possible. Cet expert a interpellé l'IRSN qui avait donné un avis favorable sur la cuve de Tricastin 1 et est revenu dessus pour dire que la connaissance sur le vieillissement de la cuve méritait effectivement d'être explorés (cf le retour d'expérience à tirer de la cuve de Fessenheim). L'IRSN a validé la démarche de Mr de la Rochelambert. La CLI aurait dû entendre des experts indépendants qui ont soulevé un vrai problème et le regrette.

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : la ligne sur la CLIGEET quant au choix des experts est très claire et repose sur les notions de consensus et de partage et celle-ci sera maintenue tant que sera présidente de la CLI).

Richard ESCOFFIER (ASN LYON) : il n'y a aucun renoncement de l'ASN quant au contenu des modifications, Il s'agit d'un décalage temporel, pour les raisons exposées par EDF et l'ASN a considéré que la demande de l'exploitant était entendable (enjeux du projet et perturbations liées au COVID et à la recherche de CSC), car il s'agit de renforcements, et non de remise en conformité ou de corrections de défauts.

Roland DESBORDES (CRIIRAD) : constate que depuis 12 ans, il y a eu les ECS, les noyaux durs, la prolongation au-delà des 40 ans... Il y a eu plusieurs programmes DE TRAVAUX et espère que c'est bien de l'amélioration qui est recherchée mais constate que dans les travaux qui sont faits, on mélange tout, alors que chaque série de travaux correspond à une logique différente. Ce n'est pas lisible pour le grand public !

Richard ESCOFFIER (ASN LYON) : comprend la question car plusieurs calendriers se sont succédés (Fukushima, les ECS, la poursuite de fonctionnement après 40 ans). Certaines choses ont été faites de manière indépendante aux 4^e réexamens. EDF souhaitait faire les travaux pendant les visites décennales pour faciliter l'intégration des modifications. C'est peu lisible pour le grand public mais l'objectif est de renforcer la sûreté avec des niveaux d'exigence supérieurs. La démonstration de sûreté évolue et les travaux d'amélioration génère des difficultés industrielles compte tenu du volume représenté. Il n'y a pas de renoncement de l'ASN, juste la validation d'un décalage calendaire de deux ans de travaux qui ne visent pas à corriger des non conformités ou des défauts.

Alain VOLLE (Greenpeace) : est très déçu, suite à la réunion publique de la CLIGEET qui portait sur le changement climatique. Les travaux de l'Agence de l'Eau annoncent une diminution du débit d'étiage du Rhône. Comment refroidir les réacteurs en maintenant la production ? Un plan ADAPT a été

mentionné par EDF lors de la réunion publique. Ce plan a été présenté en avril 2023 à l'ASN et aurait souhaité qu'EDF donne les grandes lignes de ce plan pour savoir comment la production sera maintenue avec un fleuve qui aura un débit diminué. Ces informations seraient utiles pour savoir comment EDF travaille concrètement ; le problème de l'eau est majeur dans la Drôme et le fleuve Rhône sera demain moins puissant. C'est important de savoir comment EDF envisage les choses à horizon 2050.

Xavier MICHELIS (EDF Tricastin) : 99,8% de l'eau est restituée au milieu. Une tranche 900 à Tricastin réchauffe d'un degré le canal. On restitue l'ensemble de l'eau au milieu comme cela avait été présenté en réunion publique.

Cédric HAUSSEGUY (EDF Tricastin) : l'avancement des études sera présenté en plénière et celles-ci donnera lieu certainement à des modifications lors des prochaines VD5. Au-delà de la CLIGEET, les études EDF sont en cours de préparation.

Bruno CATOEN (CFDT) : qu'en est-il de la présentation de l'étude sismique ? A suivi les entretiens de GRILLENBREIT et la cheffe de division est intervenue sur le dernier épisode caniculaire et a précisé qu'EDF et Orano ne pouvaient pas faire des rejets en même temps. Pourquoi ce n'est pas le cas toute l'année ?

Xavier MICHELIS (EDF Tricastin) : EDF et Orano Tricastin s'entendent pour ne pas faire de rejets de manière simultanée tout au long de l'année, pas seulement lors des canicules.

Eric ZELNIO (ASN Lyon) : rappelle que les CLI sont consultées sur ces sujets lors des révisions de directives de rejets et prélèvements en eau.

Bertrand RIBOULET (AEPN) : a une question sur le référentiel d'exploitation qui a été complexifiée par les travaux. Quelle démarche commune EDF ASN pour le simplifier ? Pour les équipes de conduite, c'est de plus en plus complexe à utiliser au quotidien (cf perspective des VD5).

Marceline AUBRY (EDF Tricastin) : compliqué d'exploiter les tranches, à Tricastin, il y a 4 référentiels différents et ont conscience de la complexité pour les équipes. Le fait de regrouper différemment les travaux pourraient éviter des référentiels hachés.

Cédric HAUSSEGUY (EDF Tricastin) : échanges avec l'ASN et début 2024, revue prévue pour balayer l'ensemble du périmètre des référentiels.

Richard ESCOFFIER (ASN Lyon) : inspection à venir sur l'intégration des modifications du lot B dans les référentiels d'exploitation. Discussion sur l'intégration des modifications en cours. C'est une approche par lots de travaux. C'est un sujet complexe.

Alain VOLLE (Greenpeace) : depuis quand est-il interdit de photographier la centrale du Tricastin ? Des journalistes qui prenaient des photos ont été interpellés par un peloton de gendarmerie !

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : les gendarmes ne sont pas aux ordres de la direction du Tricastin.

Cédric HAUSSEGUY (EDF Tricastin) : les forces de gendarmerie ne doivent pas protéger la centrale. N'était pas présent, en a entendu parler mais n'a pas à répondre à cette question.

Philippe NUCHO (Préfecture 26) : interdiction qui relève d'un arrêté ancien (aire qui définit l'aire spéciale de surveillance) qui proscrie la prise de photos, le stationnement ; la gendarmerie applique la réglementation en vigueur.

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : remercie EDF Tricastin pour son intervention et les réponses apportées lors du temps d'échanges et explique que ses représentants doivent quitter la séance, étant retenus par d'autres engagements.

2 – Actualités Orano Tricastin

Pascal TURBIAULT (Orano Tricastin) : présente les résultats sécurité au travail qui ne sont pas bons (peu d'accidents liés à l'activité industrielle, certains liés aux déplacements sur le site). Il y a les accidents que l'on constate et l'on travaille activement sur les signaux faibles pour être dans l'anticipation. Concernant les événements sûreté, INES 1 déclaré en début de semaine commenté en séance sur le périmètre ASND (non-conformité à l'entreposage d'un fût de déchets, aucun risque de criticité et qui a donné lieu à un communiqué de presse).

Cf support en PJ

Retour sur la journée du 13/10 de résilience aux risques majeurs et bon retour des participants (présentation des moyens d'intervention et démonstration d'intervention)

Un point est fait sur l'actualité de production des INB Philippe COSTE, GB2, TU5, et l'Atelier W.

Cf support en PJ

Concernant les projets, mise en service de l'INB FLEUR et un projet de construction de deux bâtiments supplémentaires est lancé (autorisation demandée pour 4 bâtiments).

Cf support en PJ

Concernant le LIS (laboratoire isotopes stables), premier laboratoire en Europe pour purifier des isotopes stables avec des applications dans le domaine de la santé et dans des besoins futurs dans la recherche et l'industrie.

Cf support en PJ

Concernant le projet AMC2, la construction a été lancée.

Cf support en PJ

Concernant le démantèlement de l'usine Eurodif, obtention d'un permis de construire dans le hall d'entreposage. Ce bâtiment permettra de préparer l'unité de traitement construire dans l'usine 140 à partir de 2025 (durée de construction prévue de 3 ans). Actuellement, Orano dans le processus se situe à la phase de préparation du démantèlement. Le démantèlement a débuté (plus de 3 500 tonnes de déchets conventionnels déjà traités).

Cf support en PJ

Concernant le projet d'extension de GB2, rappel des caractéristiques du projet qui ont été présentées à plusieurs reprises lors des réunions organisées par la CLIGEET. Les travaux de préparation ont déjà démarré pour préparer la zone sur laquelle l'extension sera implantée (libération de la zone pour se préparer au démarrage du génie civil à horizon 2024). La concertation préalable s'est finalisée le 9 avril, le bilan des garants a été publié en mai et Orano a répondu au mémoire en juin. Le dossier a été déposé en juin. La concertation continue se poursuit jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique (période : printemps 2024) et le début des travaux est prévu au 3^e trimestre 2024. Un démarrage progressif de l'usine est prévu (2028 jusqu'en 2030 pour une pleine capacité de production). Orano a pris plusieurs engagements suite aux recommandations des garants. Focus sur le site de Solérieux (analyses environnementales annuelles transmises à la DREAL, suivi du site dans le respect des prescriptions et dans le cadre du PNGMDR, entreposage identifié ; à date il n'est pas prévu d'enlever les matières entreposées à Solérieux). Focus sur l'élaboration à destination du public une analyse du risque sismique sur le site du Tricastin (publication à venir sur le risque sismique dans la région) pour vulgariser pour tout à chacun. Sur ce sujet, les experts Orano travaillent avec les experts d'EDF (sujet

technique, c'est un beau défi). Orano s'est appuyé notamment sur la CLIGEET pour le suivi des actions organisées lors de la concertation continue (réunions organisées par la CLI).

Cf support en PJ

Eric ZELNIO (ASN Lyon) : complète la présentation par des informations sur les campagnes d'inspections inopinées qui sont réalisées chaque année. Elles ont porté par exemple cette année sur les déchets en septembre (parmi les ateliers mis en service, Trident). Le ressenti général est plutôt positif. Concernant les sujets identifiés en 2024 sur lesquels l'ASN interagit avec l'exploitant en réunion technique (continuer à traiter les passifs historiques et la poursuite du traitement des effluents liquides). Il faut trouver des solutions alternatives (choix de l'exploitant pour ne pas poursuivre avec l'enrichisseur russe). L'ASN souligne la réactivité des équipes quand des demandes sont faites à l'exploitant. L'actualité industrielle sera dense en 2024, au-delà du projet d'extension de GB2, et l'ASN a demandé à maintenir une vigilance sur les unités supports.

Alain PECHERAND (CGT) : qu'en est-il du projet de four à fusion ? Est-ce abandonné ? Il y a des nombreuses quantités de ferrailles à recycler... Attention au maintien des compétences sur le site avec les nombreux départs en retraite à venir.

Pascal TURBIAULT (Orano Tricastin) : poursuite des études avec EDF pour traiter les aciers par fusion décontaminante. Deux sites sont pressentis mais aucune décision n'a été prise (une des options concerne Tricastin et l'autre le site de Fessenheim).

Bruno CATOEN (CFDT) : concernant le projet d'extension de GB2, a noté que la concertation se poursuit ; le grand public ne sait pas forcément que c'est le cas... Quelles actions sont prévues à destination du grand public ?

Pascal TURBIAULT (Orano Tricastin) : rappelle qu'Orano a mobilisé des moyens importants pendant la concertation pour informer et communiquer vis à vis du grand public, qui s'est senti plus ou moins concerné, le projet concernant l'extension d'une usine déjà existante. Orano fait son possible pour pouvoir communiquer auprès du grand public mais ne peut pas l'obliger à venir sur le site ou à solliciter l'exploitant. Les actions ont été présentées tout à l'heure. Il y a eu des visites publiques très intéressantes pendant 4 samedis. En début d'année, il sera rappelé lors de la cérémonie des vœux que la concertation se poursuit jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. Le site internet est mis à jour et est très actif. Il n'y a aucune rétention d'information d'Orano. Certains publics spécifiques comme les écoles ont visité le site.

Alain VOLLE (Greenpeace) : félicite Orano sur la volonté de transparence et de dialogue avec le public, notamment sur le risque sismique qui est mal évalué et peu connu. Un expert a témoigné dans un reportage sur France 3 sur la faille de la Rouvière et conclue à la remise en cause de l'aléa sismique et son évaluation pour la région. Deux thèses seront publiées en octobre 2024 et suggèrent à Orano de se rapprocher de ces experts. La CLIGEET pourrait le convier à une réunion.

Pascal TURBIAULT (Orano Tricastin) : Orano a la volonté d'expliquer ce qu'est un séisme ; ce n'est pas un débat d'expert. C'est un travail de vulgarisation.

Roland DESBORDES (CRIIRAD) : quelles quantités de matières entreposées dans FLEUR ?

Pascal TURBIAULT (Orano Tricastin) : ce ne sont pas des déchets mais de la matière revalorisable. EDF a ouvert la voie du recyclage. L'objectif est de valoriser cette matière et structurer la filière « URT ». Par rapport au contexte géopolitique, frein sur les filières russes et réflexion pour des installations qui

permettrait de recycler l'uranium et rouvrir une filière de reconversion sur Tricastin. Deux bâtiments de FLEUR correspondent à cinq ans de production. Etude en cours sur la réalisation de l'usine.

Pierre MOULIN (Frapna) : quel volume est entreposé sur Fleur ? Framatome Romans a relancé la production d'URE.

Pascal TURBIAULT (Orano Tricastin) : les chiffres sont publics et sont dans le PNGMDR (34 000 tonnes à date) : l'ambition d'EDF est de recycler environ 250 à 300 tonnes de combustible pour valoriser cette filière, ce qui est dans la stratégie de revalorisation d'une filière de retraitement. C'est la preuve que c'est une matière revalorisable. Framatome Romans s'est équipé pour fabriquer ces éléments combustibles. La filière est ouverte et sur la stabilisation sur le long terme, le sujet est en cours d'instruction par EDF et l'Etat français.

Roland DESBORDES (CRIIRAD) : joue sur les mots, ce n'est pas de la matière revalorisable, ce sont des déchets. La valorisation de l'URT est très faible et ce sont donc des déchets, l'ASN l'a rappelé Orano. Concernant le taux de fréquence d'accidentologie, comment sont fait les calculs ? Le taux de fréquence dans la banque est identique à celui déclaré par Orano.

Concernant le four de fusion, sujet récurrent en CLIGEET et Tricastin était candidat au même titre que Fessenheim. On parle de fusion décontaminante et les produits issus ne seront pas neutres, avec un usage dans le domaine public. La loi française interdit toujours cela. La CRIIRAD n'oubliera pas cela.

Concernant Solérieux, en parle souvent mais on lui répond que le sujet n'a pas à être traité dans le cadre de la CLIGEET. Orano se préoccupe à travers Comurhex qui a entreposé ses déchets sur ce site, a compris qu'il y avait une échéance en 2038 mais pour faire quoi ?

Il n'est pas interdit de se promener autour de Tricastin et prendre des photos. A été contrôlé par les gendarmes ce qui est normal mais il n'a jamais été demandé d'effacer les photos prises, c'est une nouveauté !

Pascal TURBIAULT (Orano Tricastin) : TF1 accident avec arrêts et TF2 de 9 valeur similaire avec EDF Tricastin. En 2022, 19 mois sans accidents du travail avec arrêts. Le panel de traitement des accidents est très large. S'il y a un four de fusion décontaminant, ce sera conforme à la réglementation. Concernant Solérieux, encadrement de la surveillance par arrêté préfectoral jusqu'en 2038 et il faudra sans doute proroger les dispositions actuelles pour vérifier son absence d'impacts sur l'environnement. La DREAL contrôle que la surveillance est effectuée selon la réglementation.

Roland DESBORDES (CRIIRAD) : Concernant le four, tout dépend des ferrailles qui seront mises dans le four. Quand on parle des déchets d'EDF, on ne peut pas parler de décontamination. On ne peut pas traiter la fusion des déchets d'Orano et d'EDF dans le même four. Pour Solérieux, où seront mis les déchets ? A l'époque ce n'était pas illégal.

Pascal TURBIAULT (Orano Tricastin) : il n'est pas envisagé de déplacer les matières entreposées sur le site de Solérieux. Ne partage pas l'avis de la CRIIRAD sur le four à fusion.

Eric BURGER (Orano Tricastin) : beaucoup d'indicateurs sont suivis dans le domaine de la sécurité. Le TF1 correspond aux accidents du travail avec arrêt, divisé par le nombre d'heures travaillées multiplié par 1 millions. TF2 calcul identique mais avec des accidents sans arrêt. Une grande partie des accidents sur le site sont liés à des déplacements. Orano s'interroge sur les altercations dans des réunions, des bureaux. Ce sont des sujets à travailler (règles d'échanges, de vie). L'enjeu se situe dans la prévention pour traiter les signaux faibles.

Alain PECHERAND (CGT) : revient sur les altercations qui sont comptabilisées dans les accidents au travail, qui révèlent un mal être au travail lié à un surmenage – il faudrait revoir l'organisation au travail !

Eric BURGER (Orano Tricastin) : observe des situations d'échanges sans respect plus que du mal être au travail.

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : attention de ne pas dévier sur des échanges internes et du dialogue social qui ne relève pas de la CLIGEET.

Bruno CATOEN (CFDT) : l'on ne peut que constater que l'on paye la disparition des CHSCT et espère qu'on n'observera pas dans les années à venir, une augmentation des maladies professionnelles...

Richard ESCOFFIER (ASN Lyon) : beaucoup d'autres indicateurs sont regardés en dehors du taux de fréquence chez EDF puisque l'ASN fait également des inspections du travail. Inspections sur l'amiante, le levage pour prévenir les risques vitaux. Il faut regarder ce qu'il y a derrière chaque accident. Concernant la fusion, il faudra que la réglementation soit adaptée. En 2022, un décret a été publié et il faudra un arrêté ministériel pour autoriser la fusion décontaminante.

Michel VIDAL (CCAOP) : aimerait savoir si le projet d'extension GB2 permettra de garantir une souveraineté énergétique ? Sera-t-on ainsi autonome ? Pensait qu'Orano retraitait les déchets mais pas EDF, ne comprend pas les explications partagées en séance, discours de spécialiste !

Pascal TURIBAUT (Orano Tricastin) : EDF n'est pas mono fournisseur ; la production GB2 alimente GB2 mais également d'autres clients. Le besoin d'extension provient de besoins de clients américains qui souhaitent se couper de la filière d'enrichissement russe. Concernant la matière, Orano est prestataire pour les clients qui sont propriétaires de la matière (EDF pour Fleur par exemple). Orano répond à un besoin d'EDF.

Michel SACHER (CYPRES) : l'information à partager est importante notamment quand on est proche d'un site nucléaire. L'adhésion de la population pour le nucléaire augmente et plus on s'approche des sites, cette adhésion est forte mais la crainte augmente et la demande d'information forte. Il faut que cette demande soit prise en compte dans le cadre de la CLIGEET.

Richard ESCOFFIER (ASN) : il faudrait évoquer à nouveau le cycle du combustible, ses étapes en CLI ? Orano a des solutions techniques qui ont été fermées sur Tricastin par faute de client et de vétusté. Orano propose un processus mais c'est le client final qui finance l'usine.

Pascal TURIBAUT (Orano Tricastin) : évolution de la perception du nucléaire favorable (enquête BVA).

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : donne la parole à Denis CUVILLIER, garant de la CNDP ;

Denis CUVILLIER (CNDP) : la concertation continue est une obligation réglementaire du maître d'ouvrage après une concertation préalable ; la concertation continue se poursuit en parallèle des actions de la CLIGEET en prévision de l'enquête publique. A chaque séance de la CLI, Orano a pu intervenir sur le projet et remercie la Présidente. Veillera au respect des engagements vis-à-vis du public suite à la concertation préalable. La mission s'arrêtera à l'ouverture de l'enquête publique, mais fera un rapport qui sera joint au dossier d'enquête publique.

Marie-Pierre MOUTON (CD26) : remercie l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et pour l'intérêt suscité par les travaux et lève la séance.